



---

Document 1 / 1

---

J.O n° 285 du 9 décembre 1999 page 18348

Mesures nominatives

Ministère de la justice

Décrets du 6 décembre 1999 portant détachement de magistrats

NOR: JUSB9910422D

Par décret du Président de la République en date du 6 décembre 1999, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, M. Espel (Joël), juge de l'application des peines au tribunal de grande instance de Nice, est placé en position de détachement auprès du ministère des affaires étrangères pour servir au Tribunal pénal international de La Haye, pour une durée d'un an à compter du 17 mai 1999.

---

Consulter le fac-similé  
de ce document

Télécharger le  
document en RTF

Copier ou envoyer  
l'adresse de ce document



---

[À propos du site](#) [Plan du site](#) [Nous écrire](#) [Établir un lien](#) [Mise à jour des textes](#) [Événements](#)

Le décret présidentiel a été ordonné par CHIRAC le 6 décembre 1999, alors que ESPEL